



**Sessione di u 12 di ferraghju di u 2024**  
**Session du 12 février 2024**

**Decisione N° 2024-2**  
**Décision N° 2024-2**

**Funziunamentu di a Camera di i Territorii**  
**Fonctionnement de la Chambre des Territoires**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février, la Chambre des Territoires convoquée le 1<sup>er</sup> février 2024 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

ALBERTINI Don Marc, ALESSANDRINI Anthony, ARRIGHI Fabien, BERLINGHI François, CECCALDI Attilius, , CUCCHI Nicolas, DELPOUX Jean Louis, FRANCESCHI Jean Claude, GERONIMI Pierre Marie, GHIONGA Philippe, GIANNECCHINI Paul Louis, GIANNI Jean Jacques, GIOVANNANGELI Gilles, GIUSEPPI Jean, LECCIA Jean Pierre, LUCIANI Xavier, MAROSELLI Dominique, MATTEI Jean Marc, MARCELLESI Pierre, MARTINETTI Achille, MONDOLONI Christophe, PADOVANI Marie Hélène, PERENEY Jean, POZZO DI BORGO Louis, ROCCA Antoine, SANGUINETTI Patrick, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, TERRIGHI Charlotte, VIVONI Ange Pierre

**Etait absent, excusé et ayant donné pouvoir : M.**

TIBERI Francois à Don Marc ALBERTINI

**Etaient absents et excusés : Mme et MM.**

BERTOLOZZI Paul Antoine, LUCCIONI Jean Baptiste, MAUPERTUIS Marie Antoinette, PASQUALAGGI Jean Marie, ROCCHI Ange Toussaint

**Etaient absents : MM.**

ACQUAVIVA Jean Felix, BRUZI Benoît, CECCOLI François Xavier, MARCHETTI François-Marie, MORTINI Lionel, ORSONI Marie France, ORSUCCI Jean Charles, SBRAGGIA Stéphane

**VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.

**VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.

**VU** La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

- VU** Le décret n°2022-1663 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de désignation des membres de la chambre des territoires de Corse.
- VU** L'arrêté n°R20-2023-06-19-00001 du 19 juin 2023 fixant la liste des membres de la Chambre des territoires.
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2024-2, relatif au fonctionnement de la Chambre des territoires
- VU** Les thématiques prioritaires définies par le Bureau, le 17 janvier dernier.

### **LA CHAMBRE DES TERRITOIRES**

À l'unanimité des membres présents

**PREND ACTE** des différents thèmes souhaités correspondant pour chacun à un groupe de travail.

**DEMANDE** que ces groupes de travail soient animés par un binôme d'élus référents qui puissent mobiliser des ressources internes et externes pour les accompagner, en complément du Secrétariat général de la Chambre des territoires.

**PREND ACTE**, sur propositions du Bureau et après échanges en séance, des désignations suivantes au sein des groupes de travail qui ont été arrêtés :

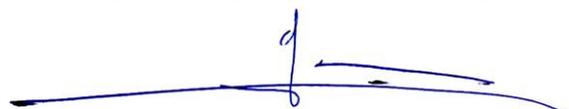
- La « forêt » : Monsieur Fabien ARRIGHI ;
- L' « eau » : Monsieur Anthony ALESSANDRINI ;
- Les « déchets » : Messieurs Patrick SANGUINETTI Jean PERENEY ;
- La « carte administrative communale » : Madame Charlotte TERRIGHI et Monsieur Don Marc ALBERTINI.

**DEMANDE** que les membres soient sollicités à la suite pour intégrer les groupes de travail concernés et que des objectifs et un calendrier soient fixés afin de rendre ces groupes de travail les plus opérationnels possibles.

**PREND ACTE** des attentes des membres et des diverses observations sur la problématique de l'eau, l'introduction d'une nouvelle thématique relative aux évolutions climatiques.

**DEMANDE** que des réunions de travail soient organisées avec les services de l'AUE et de la Collectivité de Corse pour la mise en œuvre de la Loi « ZAN ».

Le Président de la Chambre des Territoires



Gilles Simeoni